



## VOIES NATIONALES VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Sommet Nations-Unies 2021

*Articulation des voies nationales vers des systèmes alimentaires durables, résilients et équitables, et d'une manière qui contribue à la réalisation de la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030.*

### Vision du Président de la République pour la RDC

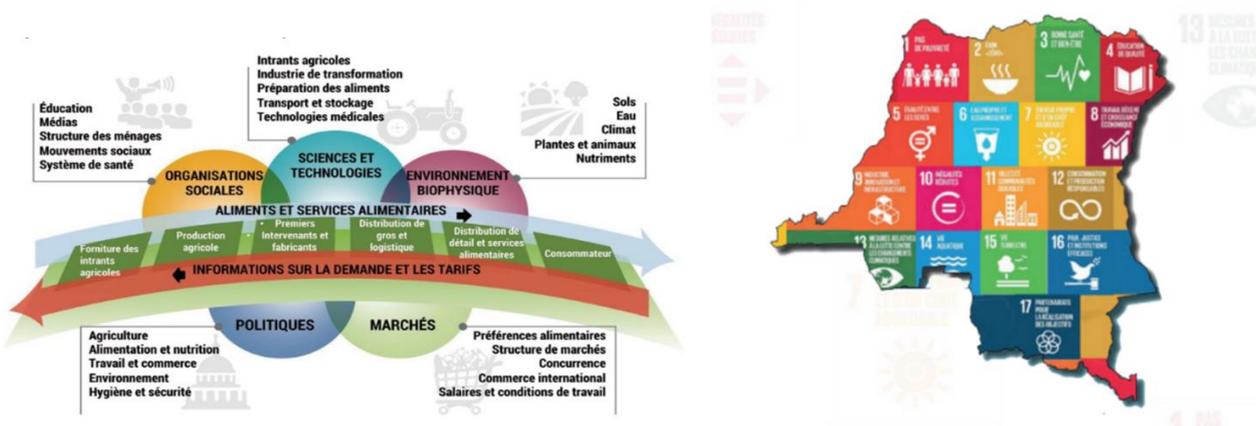
**Lutter contre la pauvreté et les inégalités, éradiquer la faim par la « Revanche du sol sur le sous-sol ».**

**Sortir de la pauvreté 80% de congolais d'ici 10 ans (chiffres).**

Vision liée particulièrement au deuxième Objectif de développement durable (ODD2) - « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

Lors du Sommet sur le développement durable, de septembre 2015 la RDC a fait partie des États signataires du consensus intervenu sur les objectifs de développement durable (ODD). Le deuxième objectif de ce consensus porte sur l'élimination de la faim à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition, la promotion de l'agriculture durable. Ces Objectifs de développement durable visent à éradiquer la faim et la malnutrition sous toutes leurs formes d'ici 2030, en favorisant l'accès à une alimentation suffisante en quantité et en qualité à toutes les personnes – notamment les enfants et les plus vulnérables – tout au long de l'année. Ceci implique des actions qui visent à 1) encourager des pratiques agricoles durables; 2) améliorer les moyens d'existence et les capacités des petits paysans; et 3) promouvoir l'égalité d'accès à la terre, aux technologies et aux marchés et; 4) renforcer la coopération internationale pour assurer les investissements dans les infrastructures et technologies qui améliorent la productivité agricole.

### Schéma des Systèmes alimentaires et ODD



### Thèse : Systèmes alimentaires – Nutrition – Croissance économique

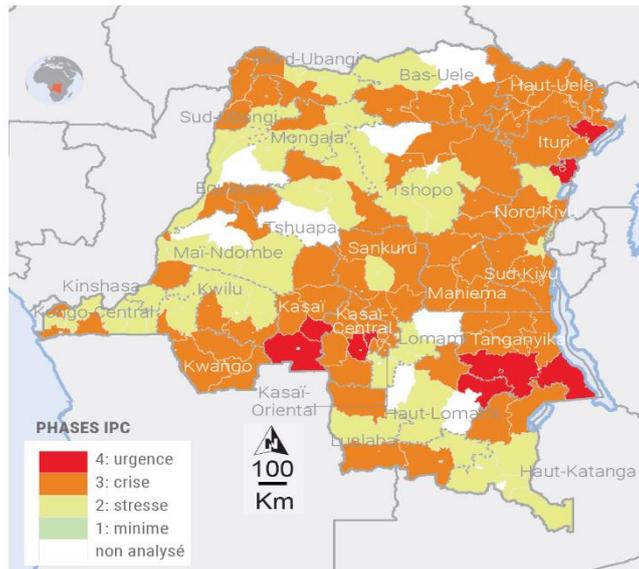
Une personne sur trois dans le monde souffre d'au moins une forme de malnutrition et tous les pays du monde sont affectés par au moins une forme de malnutrition. Les pays qui ont un grand nombre ou une proportion élevée de personnes atteintes de malnutrition se développent plus lentement en raison de la perte de capital humain, physique et intellectuel et du poids plus élevé des dépenses de santé. Une bonne nutrition est un des meilleurs investissements qui soient pour stimuler le développement économique et social des familles, des communautés et des nations.

**INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

**20,5M**  
DE PERSONNE EN PHASE 3 DE L'IPC  
**6,7M**  
DE PERSONNE EN PHASE 4 DE L'IPC

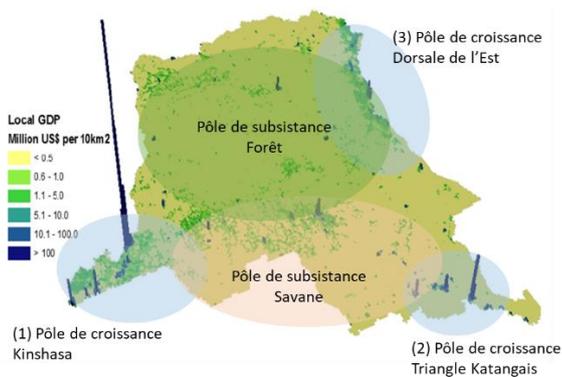
**SITUATION HUMANITAIRE**

MOUVEMENTS DE POPULATION	NUTRITION	SECURITÉ ALIMENTAIRE	SANTÉ
5,09M PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES 3,77M PERSONNES RETOURNÉES	5,6M PERSONNES SOUFFRANT DE MALNUTRITION	27,3M PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	11,3M PERSONNES AVEC DES BESOIN DE SANTÉ



Source : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/democratic-republic-congo/infographic/rd-congo-aper%C3%A7u-de-la-situation-humanitaire-juin>

**Pôles économiques**



- 80 millions d'hectares de terres arables, seulement 1/10ème mis en valeur, 4 millions d'hectares de terres irrigables, important réseau hydrographique
- Parmi les principales réserves de la biodiversité faunique du monde : 352 espèces de reptiles, 216 espèces de batraciens; 1086 espèces d'oiseaux ; 421 espèces de mammifères, plus de 1000 espèces de poissons, potentiel halieutique estimé à 707 000 tonnes par an, potentiel de 40 millions de têtes de gros bétail, variétés de produits forestiers non ligneux
- Faible diversification de la production : cultures vivrières (Manioc, Maïs, Bananes plantains, Riz, Arachides, Haricots, légumineuses), pérennes (Cacao, café...), pêche artisanale, bétail
- Inégalité persistante basée sur le genre dans la plupart des domaines de la vie sociale (emploi, éducation, accès aux facteurs de production, faible accès des femmes à la propriété foncière)
- Forte disparité entre les milieux ruraux et urbains et entre les provinces notamment en matière de l'accès à l'énergie, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, aux TIC, au logement décent, voies d'évacuation, etc.
- Forte disparité entre les provinces relative à l'accès aux moyens d'existence
- Pauvreté très élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, flux internes migratoires vers le milieu urbain, insécurité plus en milieu rural qu'en milieu urbain (Exception de certaines villes dans la partie Est de la RDC)

## Contexte et Défis

À l'échelle mondiale, 90 pour cent des exploitations agricoles appartiennent à des familles. Ces fermes occupent 70 à 80 pour cent de la superficie totale mondiale de terres agricoles et assurent plus de 80 pour cent des approvisionnements alimentaires mondiaux. Beaucoup de petits exploitants ont un accès limité aux services de financement et de vulgarisation, aux technologies modernes et à la protection juridique, ce qui entraîne des répercussions négatives sur leur productivité et leurs revenus. Les femmes fournissent en moyenne 43 pour cent de la main d'œuvre agricole dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire et elles jouent un rôle majeur dans la sécurité alimentaire et la nutrition du ménage; malgré cela, moins de 15 pour cent des propriétaires fonciers sont des femmes. Dans de nombreuses régions du monde, elles sont confrontées à de multiples formes de discrimination qui limitent leurs rôles dans l'agriculture, compromettant ainsi la réalisation de la sécurité alimentaire.

La situation de la sécurité alimentaire en RDC demeure grave, les chiffres du 19ème cycle d'analyse IPC font de la RDC le pays au monde où se concentre le plus grand nombre de personnes éprouvant un besoin urgent d'assistance à leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ; pour la période de juillet à décembre 2020, 13 territoires ont été classifiés en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et 68 autres en Phase 3 de l'IPC (Crise) ([FAO systèmes alimentaires en RDC et covid juin2021.pdf](#)). Avec 30% de la population vivant en situation de crise et d'urgence (IPC de niveau 3-4), la RDC fait face à de fortes prévalences de l'insécurité alimentaire aigüe et de malnutrition liée à la faim et la pauvreté bien que la majeure partie de sa population soit principalement active dans l'agriculture ou sa commercialisation et que le secteur agricole soit doté d'un fort potentiel de développement. En effet 16 millions de ménages congolais vivent principalement en milieu rural, qui couvre 70% du territoire congolais, et sont engagés dans les activités de production agricoles essentiellement de subsistance et informelles. La prédominance du secteur informel dans le tissu économique accroît la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire du fait de la précarité de l'emploi et du niveau des rémunérations. Les emplois du secteur formel ne représentent que 11,5 % de l'ensemble des emplois. Le secteur agricole informel occupe 59,7% de la main d'œuvre. L'agriculture, le plus grand secteur pourvoyeur d'emploi informel, emploie environ 62% de la population en âge de travailler et 73% de la population rurale totale et contribue à plus de 40% au produit intérieur brut, avec des salaires extrêmement faibles. En 2016, le revenu horaire moyen des actifs s'élève à 0,61 USD, soit 0,77 USD pour les hommes et 0,41 USD pour les femmes. Le secteur informel et les ménages sont les secteurs qui rémunèrent le moins leur main-d'œuvre, avec un salaire horaire moyen respectif de 0,55 USD et 0,36 USD. Des projections de base suggèrent que, si les tendances actuelles se poursuivent, la RDC sera à l'horizon 2030 parmi les cinq pays les plus pauvres et un véritable obstacle pour toute l'Afrique. La production locale couvre x% des besoins nationaux.

La RDC importe pour 2 milliards de USD (40% du budget national) en produits alimentaires malgré ses potentialités agro-hydro-forestières, ce qui pèse lourdement dans sa balance commerciale déficitaire. Le pays étant doté d'un système alimentaire de type "rural", les efforts à mettre en place pour inverser la tendance actuelle devront mettre le ménage agricole au centre de l'action. Parallèlement au renforcement de l'agriculture familiale pour répondre aux besoins et échanges locaux, le développement de l'agro-industrie dans un concept de parcs agroécologiques et zones économiques spéciales permettra de mieux se positionner sur les marchés régionaux et internationaux, et accroître les exportations. La balance commerciale ainsi améliorée permettra de dégager des revenus pour réinvestir dans la recherche et les infrastructures requises pour parvenir à des systèmes agricoles diversifiés, innovants et dynamiques et accroître ainsi la disponibilité et l'accessibilité des aliments nutritifs, produits de manière durable et adaptés à la culture. Ceci devra, à coup sûr, encourager une alimentation saine tout en favorisant la transition vers des systèmes alimentaires sains, résilients et durables.

Des cadres politiques, juridiques et institutionnels sont donc nécessaires pour soutenir l'agriculture familiale, en particulier les agricultrices; ils sont essentiels pour éliminer la faim, lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, et progresser sur la voie d'un système agricole plus durable.

## Gouvernance - Principales politiques nationales

Au niveau national, les quatre dernières décennies ont été marquées par l'élaboration des plans et programmes de développement agricole. Actuellement, la coordination institutionnelle de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) au niveau central est placée sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, assisté par les Ministres de la Santé et de l'Agriculture. Sur le plan sectoriel et en rapport avec la SAN, le Gouvernement avait formulé en septembre 2009 une Note de Politique Agricole et de Développement Rural qui a été complétée par une Stratégie Sectorielle de l'Agriculture et du Développement Rural (SSADR) en avril 2010, et également, une stratégie de relance de l'agro-industrie en mai 2015 à travers son Programme National d'Investissement Agricole « PNIA ». Il existe également un Programme National de Sécurité alimentaire (PNSA) au ministère de l'Agriculture. Au niveau du ministère de la Santé, la politique nationale de nutrition a été révisée en 2013 pour la rendre multisectorielle ; et le plan national stratégique multisectoriel de nutrition et son plan opérationnel ont été élaborés en 2016.

La Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN, 2016), intègre dans sa formulation, les engagements de l'**Agenda 2030** et la vision exprimée dans le Plan National Stratégique de Développement de la RDC à l'horizon 2030, à savoir "un pays à revenus intermédiaires, libéré de la faim et de la malnutrition où tous les congolais, y compris les personnes vulnérables disposent d'un bon état alimentaire et nutritionnel leur permettant de jouir des capacités physiques, intellectuelles et psychoaffectives optimales et de mener une vie active et productive". Elle prend en considération l'agriculture familiale et le développement des exploitations agricoles familiales.

L'élaboration de la PNSAN s'inscrit principalement dans le cadre de la réforme des secteurs agricoles et de santé publique avec une approche multisectorielle, intégrée et synergique de lutte contre la malnutrition.

La PNSAN est en droite ligne avec le **Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA 2013-2014)** dont la planification et la coordination de la mise en œuvre ont été confiées par l'Union Africaine au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Ce programme fixait un engagement des gouvernements africains à améliorer leur agriculture en investissant chaque année 10% de leur budget dans l'agriculture.

Six principaux acteurs seront impliqués dans la mise en œuvre de la PNSAN, à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, les organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, et les bénéficiaires. La sécurité alimentaire et nutritionnelle s'analyse sur le quadruple plan de la *disponibilité*, de la *stabilité*, de l'*accessibilité* et l'*utilisation alimentaires*. En ce sens, elle est multisectorielle en impliquant l'agriculture, le développement rural, l'élevage, la pêche, la forêt, les infrastructures, l'emploi et les revenus, la santé, l'éducation, l'hygiène et l'assainissement pour ne citer que les secteurs qui ont un impact direct sur l'alimentation et la nutrition.

L'**objectif général** de la PNSAN est de contribuer à l'éradication de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes en RDC afin de permettre à la population congolaise de jouir des capacités physiques, intellectuelles et psychoaffectives optimales et de mener une vie active et productive à l'horizon 2030.

## Voies Nationales : Actions Stratégiques à mener

En référence au Sommet mondial 2021 sur les systèmes alimentaires, les **voies nationales** que la RDC compte adopter pour **transformer ses systèmes alimentaires** et les rendre plus résilients, inclusifs, équitables et durables, et tendre vers les ODD trouvent un écho dans le plan d'action opérationnel de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) de la RDC. En effet, la **vision de la PNSAN** s'énonce comme suit : « **assurer à tout moment, à l'ensemble des populations de la RDC un accès équitable à une alimentation équilibrée, suffisante et saine afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix sociale et à la réalisation d'un développement durable** ». Le Plan d'Action Opérationnel de la PNSAN, budgétisé à 535.681.600 USD, pour la période 2021-2025, par ses actions phares, est en lien direct avec les domaines d'action définis au niveau global, en vue de garantir des systèmes alimentaires plus durables, inclusifs et équitables, à savoir :

### DOMAINE D'ACTION N° 1 : NOURRIR TOUS LES PEUPLES

Ce domaine d'action vise à soutenir le travail visant à éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition ; tout le monde devrait avoir accès à tout moment à une qualité et à des quantités suffisantes d'aliments abordables et sûrs. En outre, ce domaine se concentrera sur les travaux visant à accroître la demande des consommateurs pour des aliments produits de manière durable, à renforcer les chaînes de valeur locales, à améliorer la nutrition et à promouvoir la réutilisation et le recyclage des ressources alimentaires, en particulier parmi les plus vulnérables. Les actions à mener sont notamment :

- Promouvoir des technologies améliorées de production, de transformation, de conservation et de conditionnement des produits alimentaires
- Améliorer et installer des industries de production des intrants agricoles dans les zones de production
- Subventionner les intrants agricoles
- Améliorer les mécanismes de transformation, de stockage et conservation des aliments locaux
- Promouvoir des réseaux efficaces de distribution des produits alimentaires locaux
- Promouvoir la connectivité nationale (route, fleuve, rivière, lac, etc.)
- Inciter au développement de contrats de partenariats entre grands fournisseurs et petits exploitants familiaux ruraux
- Inciter les partenariats entre les différents intervenants soit dans la production, la transformation, la distribution en favorisant les partenariats PPP
- Alléger la fiscalité dans les échanges dans le secteur agro-alimentaire
- Renforcer les mécanismes de régulation du marché intérieur et leur vulgarisation
- Renforcer et améliorer le contrôle des produits alimentaires mis sur le marché (normes, réglementation de la publicité, étiquetage, commercialisation, conservation et restauration)
- Prendre en compte le plan d'action du secteur de la nutrition dans le document de programmation pluriannuelle du secteur agricole et rural
- Promouvoir la consommation des aliments produits localement en veillant à la qualité
- Promouvoir la consommation des aliments sains, fortifiés et bio-fortifiés localement
- Promouvoir des habitudes alimentaires dans les ménages et cantines scolaires basées sur les produits locaux
- Améliorer le pouvoir d'achat de la population à travers la promotion d'emplois décents et la formalisation de l'économie informelle
- Procéder à la réforme foncière (Cadastre agricole)

### DOMAINE D'ACTION N° 2 : STIMULER UNE PRODUCTION RESPECTUEUSE DE LA NATURE

Ce domaine d'action vise à soutenir les travaux visant à optimiser l'utilisation des ressources environnementales dans la production, la transformation et la distribution des aliments, réduisant ainsi la perte de biodiversité, la pollution, l'utilisation de l'eau, la dégradation des sols et les émissions de gaz à effet

de serre. Il approfondira la compréhension des contraintes et des opportunités auxquelles sont confrontés les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs et les petites entreprises tout au long de la chaîne de valeur alimentaire. Il cherchera à soutenir la gouvernance des systèmes alimentaires qui réaligne les incitations pour réduire les pertes alimentaires et autres impacts environnementaux négatifs tout en stimulant les externalités positives. Les actions à mener sont notamment :

- Mettre en place les mesures d'application de la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture
- Identifier et assurer la formation continue des producteurs agricoles sur l'étendue du territoire national
- Appuyer le renforcement de capacités des acteurs sur toute la chaîne de valeurs et des services publics d'appui-conseil
- Appuyer l'intégration de programmes éducatifs agricoles liés aux défis environnementaux et de nutrition particulièrement dans les écoles en province
- Appuyer la recherche agro-alimentaire, promouvoir et vulgariser les technologies (matériels génétiques et technique de production), les innovations et les bonnes pratiques agricoles selon les zones agroécologiques
- Promouvoir des pratiques de gestion durable des sols, de l'eau et de la biodiversité
- Promouvoir la gestion durable des déchets
- Promouvoir des technologies
- Valoriser la diversification des cultures sous exploitées dans chaque zone agroécologique
- Favoriser l'exploitation des zones déjà dégradées afin de protéger les zones forestières
- Mobiliser les financements innovants (crédit carbone, etc...) pour financer l'agroécologie

### DOMAINE D'ACTION N° 3 : PROMOUVOIR DES MOYENS DE SUBSISTANCE ÉQUITABLES, UN TRAVAIL DÉCENT ET DES COMMUNAUTÉS AUTONOMISÉES

Ce domaine d'action vise à soutenir le travail visant à éliminer la pauvreté en promouvant le plein emploi productif et le travail décent pour tous les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, en réduisant les risques pour les plus pauvres du monde, en favorisant l'entrepreneuriat et en s'attaquant à l'accès inéquitable aux ressources et à la distribution de la valeur. Il améliorera la résilience grâce à la protection sociale et visera à garantir que les systèmes alimentaires « ne laissent personne de côté ». Les actions à mener sont notamment :

- Promouvoir l'accès équitable et sécurisé à la terre
- Promouvoir ou appuyer des programmes de spéculations à cycle court (animal et végétal, halieutique).
- Promouvoir l'inclusion financière adaptés aux petits producteurs du secteur agro-alimentaire
- Soutenir l'organisation des acteurs dans les systèmes alimentaires en coopérative, et leur renforcement pour des actions communautaires
- Réduire le nombre d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur pour mieux distribuer les revenus dans le secteur
- Promouvoir l'autonomisation de la femme et des jeunes dans les systèmes alimentaires par la mise en place des filets sociaux et des activités génératrices des revenus
- Intégrer officiellement les femmes dans les processus décisionnels et de gestion dans la communauté

### DOMAINE D'ACTION N° 4 : RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX VULNÉRABILITÉS, AUX CHOCS ET AU STRESS

Ce domaine d'action vise à soutenir les travaux visant à assurer la fonctionnalité continue des systèmes alimentaires dans les zones sujettes aux conflits ou aux catastrophes naturelles. Il permettra d'agir pour protéger l'approvisionnement alimentaire des effets des pandémies. L'objectif est de s'assurer que toutes les personnes au sein d'un système alimentaire ont les moyens de se préparer, de résister et de se remettre de l'instabilité et d'aider les gens du monde entier à participer à des systèmes alimentaires qui, malgré les chocs

et les facteurs de stress, assurent la sécurité alimentaire, la nutrition et des moyens de subsistance équitables pour tous. Les actions à mener sont notamment :

#### Résilience socio-économique :

- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce au niveau national
- Mettre en place des stocks stratégiques dans les différents pôles de consommation
- Renforcer les structures et leurs rôles dans la gestion de risque comme les assurances agricoles, les mutuelles et organisations communautaires, les institutions de microfinance, crédits-bails, etc...
- Faciliter l'accès des producteurs et des consommateurs aux marchés locaux de produits alimentaires

#### Résilience sociale :

- Accorder des avantages équitables, inclusifs et étendus pour tous (jeunes, femmes, peuples autochtones, indigents, ...).
- Promouvoir les filets sociaux

#### Résilience environnementale :

- Conditionner toute entreprise agricole par la réalisation des études d'impacts socio-environnementales
- Evaluer périodiquement les impacts sociaux et environnementaux
- Promouvoir des actions correctives : agroécologie, agroforesterie communautaire, scolaire, etc...
- Promouvoir les activités agricoles résilientes aux changements climatiques (déboisement, reboisement, etc.)
- Créer de manière inclusive un plan d'aménagement dans chaque territoire en cohérence avec les défis de développement de l'habitat et des infrastructures, de protection des forêts, et du développement des espaces agricoles

#### Paix et Résilience :

- Renforcer les institutions, les dialogues inter et intra-communautaires
- Encadrer et assurer le suivi des résolutions issues des dialogues

### DOMAINE D'ACTION N° 5 : MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Ce domaine d'action vise à aider les pays à se connecter aux initiatives et aux ressources concernant la finance, la gouvernance, la science et les connaissances, l'innovation, la technologie et les données, les capacités, les droits de l'homme, etc. Pour le RDC, l'action peut se résumer à :

- Améliorer la gouvernance et les mécanismes de coordination

Pour une mise en œuvre efficace, un cadre commun de résultats détaillé devra être établi pour le court, moyen et long terme. Un premier lot d'interventions pour s'assurer d'atteindre les objectifs et résultats poursuivis est proposé ici :

#### Interventions pour les cinq premières années.

No	Action	Echéance	Responsable
<b>Court terme</b>			
1	Promulgation de la Loi agricole par le Président de la République (en attente depuis 2017)	Immédiate	Cabinet du Président de Rep., Parlement
2	Mettre en place et opérationnaliser un Service Technique SAN au sein du ministère de l'Agriculture, chargé de piloter la mise en œuvre de la PNSAN: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Signature d'un arrêté portant Mise en place et opérationnalisation d'une structure technique pour piloter la mise en œuvre du <b>Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Agriculture (PROSANA)</b>.</li> </ul>	Immédiate	MinAgri
3	Mettre en place et opérationnaliser les cellules sectorielles sur la SAN au sein des ministères sensibles à la SAN au niveau national et local :	Immédiate	MinAgri, ministères sensibles à la SAN

	➤ Signature des arrêtés sectoriels portant mise en place et opérationnalisation des cellules techniques dédiées à la thématique Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle		
4	Mettre en place un système de communication (information et éducation) sur la SAN et sensibiliser sur la SAN	Immédiate	MinAgri, ministères sensibles à la SAN
5	Renforcer les mécanismes de coordination multisectorielle de la SAN au niveau national et décentralisé	3 mois	MinAgri, ministères sensibles à la SAN
6	Accélérer la mise en œuvre du programme de cantines scolaires avec approvisionnement auprès des acteurs locaux (petits exploitants locaux)	3 mois	MinAgri, EPST, CNPAF & organisations faitières, PAM
7	Mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources pour le financement des activités retenues dans le PAO de la PNSAN et autres cadres programmatiques en cours avec des incidences sur les systèmes alimentaires durables en RD Congo	3-6 mois	MinPlan, MinAgri, MinFin, Taskforce, PTF
8	Cartographier les initiatives privées en cours pour créer des synergies entre acteurs privés, publics et PTF	3-6 mois	Taskforce, MinAgri, FEC, secteur privé
9	Vulgariser le PDI et organiser la mobilisation de ressources pour sa mise en œuvre	3-6 mois	Taskforce, MinAgri, MinIndustrie EPST
<b>Moyen terme</b>			
10	Accompagner les provinces dans l'élaboration de leurs plans d'action SAN	6-12 mois	MinPlan, PNUD, Taskforce
11	Intégrer les modules de cours sur la SAN dans l'enseignement supérieur et universitaire. ➤ Elaboration et Signature d'un arrêté portant Intégration du cours SAN à l'ESU Vulgariser le module et sensibiliser, former des formateurs dans les 11 pools de formation dans des établissements ciblés organisant les filières ayant trait à la SAN dans le but de susciter les vocations	6-12 mois	Taskforce, Ministères sensibles à la SAN, ESU
12	Promouvoir les financements innovants pour garantir l'inclusion financière	6 à 12 mois	MinFin, MinEnv
13	Mesures d'incitation pour la production, transformation, distribution locales pour une consommation locale (allègements fiscaux, libéralisation des secteurs eau et énergie pour permettre le recours à des sources variées d'énergie, surtout l'énergie verte ...)	6-12 mois	Task-Force et MinAgri, MinFin, secteur privé
14	Réforme de la Loi semencière	6-12 mois	MinAgri, Parlement
15	Sensibilisation sur la SAN en vue de passer à des modes de consommation diversifiée, saine et nutritive (Mamans Malewa, fast food, ...)	6-12 mois	Taskforce, MinAgri, MinSanté
16	Stimuler le recours aux ingrédients locaux dans les produits finis et le local branding, par exemple :  1) farine boulangère congolaise : froment + 20% de farines locales (manioc et/ou maïs) 2) bière congolaise : avec brassage de maïs et/ou de millet incorporés 3) lait congolais : avec 20% de lait végétal à base de soja et/ou d'arachide (SOVITAL) 4) biscuits congolais : avec incorporation d'arachides, de soja, de maïs etc... 5) du quaker congolais : avec avoine + flocons de maïs, 6) du CSB congolais (des intrants pour les Humanitaires, toujours importés) : mélangés à 20% aux bouillies produites localement		

17	Déployer la réserve stratégique pour renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress	6-12 mois	Task-Force, Réserve stratégique, MinAgri
<b>Long terme</b>			
18	Constituer un fonds de réserve : par exemple 10% sur les achats de toutes les denrées importées afin de l'affecter totalement et uniquement sur la consommation alimentaire via les filets sociaux par exemple (brevet en cours)	6-12 mois	MinFin, MinComExt, Parlement
19	Financer la recherche et l'innovation pour soutenir les chaînes de valeurs agricoles	6-18 mois	Rech Scientif, MinAgri
20	Améliorer les circuits de distribution en développant les voies de dessertes agricoles et les infrastructures de logistiques	6-24 mois	MinAgri, MinDev rural, OGEFREM
21	Promouvoir le développement des parcs agro-industriels et ZES (suivant PDI) pour promouvoir des exportations compétitives	12-36 mois	MinAgri, MinIndustrie, ANAPEX

### Déclaration du Président de la République au Sommet UNFSS 2021 - Cadre institutionnel de mise en œuvre

Les participants, d'horizons divers, aux concertations sur les systèmes alimentaires ont noté la nécessité pour la RDC d'endosser et renforcer la mise en œuvre de sa la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle garantissant les droits des populations à une nourriture saine et suffisante. Pour parvenir à une bonne nutrition, un engagement multisectoriel et multipartite est nécessaire. Une bonne nutrition ne repose pas seulement sur une quantité suffisante de nourriture, et une approche axée sur les systèmes alimentaires s'impose pour améliorer la santé, la productivité, le bien-être des populations et la prospérité des sociétés. Pour s'attaquer aux facteurs directs et aux causes profondes de la malnutrition, il faut agir dans de multiples secteurs aussi divers que la santé, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, la protection sociale, l'éducation, l'autonomisation des femmes, la parité hommes-femmes, le commerce, le développement rural, la gestion des ressources naturelles, etc...

Les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont donc pluri-ministérielles et multidimensionnelles. Pour élaborer des politiques y relatives et assurer leur mise en œuvre dans une perspective participative il y a nécessité pour le pays de se doter au sommet de l'Etat d'une Taskforce chargée de la supervision et de l'évaluation méthodique aussi bien des politiques publiques impliquées directement dans la SAN que des résultats du processus lui-même à diverses étapes ; un « leadership » visionnaire au sommet, un leadership exécutif aux différents échelons sectoriels et provinciaux, appuyés par la participation des PTF, du secteur privé et de la société civile.

La PNSAN, en plus de définir son cadre de résultats – en lien avec le PNIA – propose un cadre institutionnel avec des brèches juridiques et administratives qui sous-tendent sa mise en œuvre. Il serait judicieux de s'appuyer sur ce qui est défini dans la PNSAN, étant donné que celle-ci définit les rôles et responsabilités de toutes les structures administratives et institutionnelles à impliquer. Le ministère de l'Agriculture, qui a le lead de la mise en œuvre de cette politique, devrait adapter son architecture institutionnelle, suivant les recommandations formulées dans le rapport du diagnostic institutionnel mené, avec l'appui de la FAO, sur la mise en œuvre de la PNSAN, au niveau national et provincial.

Recommandations au Président de la République :

- Déclarer un état d'urgence agricole dans les territoires les plus pauvres (en phase 4 IPC) et mobiliser la Taskforce autour du Programme Présidentiel Accéléré d'Urgence de Lutte contre la Pauvreté et les Inégalités reposant sur la mise en œuvre du Plan (quinquennal) d'action opérationnel de la PNSAN ;
- Déclarer l'adhésion de la RDC à la décennie de l'agriculture familiale ;
- Déclarer la codirection RDC-AUDA/NEPAD de l'Alliance des partenaires sur les Chaînes d'Approvisionnement Alimentaire Locales : production locale pour une consommation locale